|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

**CADRE DE RÉPONSE TECHNIQUE**

**Pompage, nettoyage des bacs à graisse et curage des canalisations pour le compte du crous de toulouse-occitanie**

**n°2025-18.03 (Lot)**

Les critères suivants ont été retenus pour la notation des offres :

| **Libellé** | **Pondération** |
| --- | --- |
| Valeur technique | 50 |

Le **critère prix** sera noté selon les modalités indiquées dans le règlement de consultation.

Le CRT est contractuel. Par sa signature, l’entreprise s’engage donc à respecter l’ensemble des réponses apportées.

Le cadre de réponse technique ci-après doit être complété **IMPÉRATIVEMENT** par l'entreprise candidate, sous peine de se voir attribuer la note de 0. Il servira au jugement des offres concernant la « valeur technique de l’offre ».

Les candidats sont invités à décrire leur offre dans ce cadre : réponse à donner et développer pour chaque questionposée par le Crous de Toulouse-Occitanie dans les pages ci-après.

Vous pouvez intégrer en faisant des copier / coller certaines informations émanant de vos documents d’entreprise **mais en aucun cas il n’est admis de renvoyer vers un autre document**.

Le présent fichier est en format Word modifiable etla dimension des pages est à adapter selon la longueur de vos réponses aux questions du Crous de Toulouse-Occitanie.

**La somme des notes des divers critères permettra ainsi un classement qui permettra de déterminer l’offre économiquement la plus avantageuse.**

**Attention : le candidat est limité à une page recto de réponse par question.**

**Notation critère technique avant pondération (sur 50 points)**

# INTERLOCUTEUR DÉDIÉ

Le candidat devra renseigner directement sur l’Acte d’Engagement un interlocuteur et son suppléant dédiés au suivi de l’exécution du marché.

# MOYENS HUMAINS (2 points)

Le candidat devra préciser les effectifs qui seront dédiés à l’exécution de ce marché.

Réponse du candidat :

# MOYENS MATÉRIELS (3 points)

Le candidat devra préciser les matériels mis à disposition pour ce marché.

Réponse du candidat :

# MODALITÉS D’INTERVENTIONS (20 points)

Le candidat détaillera :

* Les modalités d’intervention lors de la maintenance préventive (planning d’intervention, modalités d’intervention sur site occupé et gestion des nuisances, description des opérations réalisées, du matériel utilisé et des personnels intervenants…).
* Les modalités d’intervention lors de la maintenance curative (procédure de prise en compte des demandes d’intervention d’urgence, présentation de l’astreinte et modalités d’intervention…).

Réponse du candidat :

# MODALITÉS DE SUIVI DE LA PRESTATION (8 points)

Le candidat détaillera les modalités de suivi et de contrôle de la prestation (modalités de réception de la demande, espace client informatisé, traçabilité, hotline, numéro dédié, suivi des commandes et gestion des factures…)

Réponse du candidat :

# PROTECTION ENVIRONNEMENTALE (10 points)

Le candidat devra indiquer la part de produits éco-responsables utilisés dans le cadre de ses interventions, l’utilisation de produits chimiques ou non, les moyens mis en œuvre pour limiter les consommations d’eau, le recyclage et la limitation des déchets issus des prestations.

Le candidat devra indiquer s’il procède à la valorisation des graisses issues des sites de restauration du Crous.

Réponse du candidat :

# RÉACTIVITÉ (7 points)

Réponse du candidat :

Date, signature et cachet du candidat